

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 11/07/2018 - 16:38**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Etablissement public du Musée du quai Branly- Jacques Chirac

**Correspondant :** Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 53, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr), adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** Prestations de scénographie pour l'exposition « Helena Rubinstein : la collection de Madame » au Musée du quai Branly - Jacques Chirac du 22 octobre 2019 au 12 avril 2020 (dates prévisionnelles)

**Catégorie de services :** 26

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 92000000
- Objets complémentaires : 92521100

**Lieu d'exécution et de livraison :** 222 rue de l'Université, 75007 Paris

**Code NUTS :** FR101

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Le marché porte sur la conception et le suivi de la réalisation de la scénographie de l'exposition temporaire "Helena Rubinstein : la collection de Madame" programmée dans la Galerie Marc Ladreit de Lacharrière du musée du quai Branly-Jacques Chirac du 22 octobre 2019 au 12 avril 2020 (dates prévisionnelles). L'espace d'exposition est d'environ 300m<sup>2</sup>.
  - Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est un marché ordinaire (ni à bons de commande, ni à tranches, ni alloti, ni avec clause de reconduction, ni à prestation supplémentaire éventuelle ou alternative). Il est mono-attributaire.
- Pour information, l'enveloppe financière prévisionnelle accordée aux travaux est de 75 000 euro(s) TTC.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 20 mois à compter de la notification du marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le marché est financé sur le budget de l'Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'établissement.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 applicable aux marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres : 01 août 2018**

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018-MQB-02614-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** La consultation est dématérialisée. Le dossier de consultation des entreprises ( DCE) est disponible sur l'adresse du profil acheteur de l'établissement : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

**QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION**

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : [marchespublics@quaibrantly.fr](mailto:marchespublics@quaibrantly.fr). Seule la date de réception par le musée du quai Branly-Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

**MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION**

L'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

**VISITE OBLIGATOIRE DU SITE DU MUSEE**

La connaissance du site est obligatoire pour les candidats n'ayant jamais réalisé de visite ou de conception scénographique sur le site de la Galerie Marc Ladreit de Lacharrière. Les conditions d'accès et le détail de l'organisation des visites se trouvent dans le Règlement de la consultation du présent marché. Les candidats

ayant déjà réalisé une conception scénographique ou une visite sur le site de la Galerie Marc Ladreit de Lacharrière pourront fournir une attestation indiquant qu'ils ont déjà travaillé sur cet espace et reconnaissent avoir apprécié toutes les difficultés inhérentes au site existant.

#### NEGOCIATIONS

L'Etablissement du musée public du quai Branly-Jacques Chirac négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Le(s) candidat(s) invité(s) à négocier devront fournir une esquisse et des préconisations en matière de développement durable conformément à l'article 5 du règlement de la consultation.

#### PRIMES

Une prime de 1 000 euros (T.T.C.) par esquisse sera attribuée aux candidats ayant remis une esquisse lors des négociations et qui n'auraient pas été retenus à l'issue des négociations. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

**CRITERES DE SELECTION DES OFFRES AVANT NEGOCIATION** Critère n°1 : Valeur technique (noté sur 70 points) sous décomposée comme suit : Sous critère 1 : Appréciation qualitative du book : noté sur 50 points Sous-critère 2 : Composition et compétences de l'équipe : noté sur 20 points. Critère n°2 : Prix (noté sur 30 points). A l'issue de cette première analyse, le ou les candidats le(s) mieux classé(s) sera (seront) invité (s) à négocier. Le ou les candidats devra (devront) fournir une esquisse dont le détail est fourni à l'annexe 1 du CCP « Programme scénographique de l'exposition » ainsi qu'une note sur le développement durable détaillant son approche et démontrant sa compréhension des principes et des enjeux d'écoconception de l'exposition, notamment l'optimisation du construit. Le cas échéant (en cas de modification de prix), le ou les candidats devra (devront) fournir également un nouvel acte d'engagement accompagné de son annexe 1 : la décomposition du forfait de rémunération et répartition des honoraires entre les cotraitants, complétés datés et signés. Enfin, les candidats admis à la négociation devront fournir le certificat de visite daté et signé par les deux parties ou l'attestation indiquant avoir déjà travaillé sur cet espace (Galerie Marc Ladreit de Lacharrière). A l'issue de la négociation, une seconde analyse sera effectuée afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

#### CRITERES DE SELECTION DES OFFRES APRES NEGOCIATIONS

Critère n°1 : Valeur technique (noté sur 70 points) Sous-critère 1 : Esquisse : noté sur 55 points Sous-critère 2 : Développement durable : noté sur 15 points Ces deux sous-critères sont évalués sur la base de l'esquisse et de la présentation de celle-ci lors d'un entretien qui clôt la négociation ainsi que sur la base de la note sur le développement durable. Critère n°2 : Prix : noté sur 30 points

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11 juillet 2018

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=383473&orgAcronyme=f5j>

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3272549**

### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Marchés Online** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris

